



Demande évaluation préjudice moral

Par **SALONDEPROVENCE**, le **15/05/2013** à **15:09**

Bonjour,

Suite à une agression de vol de sac à mains avec violence, le 26 décembre 2012, et afin de pouvoir me constituer partie civile, je souhaiterais obtenir votre aide pour évaluer le montant de mon préjudice moral. Depuis ce jour, il m'est difficile de sortir seule, l'appréhension, la peur m'habitent toujours. J'ai sans cesse des visions me rappelant cette horrible et terrible scène. Dans ce contexte, quelle est généralement, l'indemnité réclamée ?
Je vous remercie vivement par avance pour votre aide.

Par **chris_idv**, le **15/05/2013** à **20:32**

Bonjour,

Vous demandez ce que vous voulez, idéalement avec toute pièce utile à l'appuis de votre demande. De toute manière le tribunal décide souverainement, mais la plupart du temps les auteurs d'infraction sont insolvables...

Cordialement,

Par **SALONDEPROVENCE**, le **15/05/2013** à **21:18**

Je vous remercie d'avoir répondu à ma demande.

Bien cordialement